

ARRIVÉ
Le MARQUIS
EST ARRIVÉ
Au No. 44, Côte Lamontagne
AVIS AUX EPICIERS
EN GROS, DÉTAIL ET AUX
RESTAURATEURS
1600, 1820.

SAMEDI, 16 NOVEMBRE 1889
LE CONGRÈS DE BALTIMORE
Deux problèmes

Lorsqu'on lit les récits que donne la presse américaine, voire même la presse protestante, des importantes fêtes catholiques de Baltimore, il est un fait qui frappe de suite l'esprit : c'est l'absence, le respect, l'admiration avec lesquels l'on parle de ces solennités ; c'est l'absence de défiance que l'on accorde aux paroles tombées de la bouche des grands orateurs du Congrès catholique ; c'est le bon esprit et la loyauté qui inspirent les commentaires des journalistes, même ennemis de notre Eglise.

Quel contraste avec les procédés étroits et haineux auxquels nous sommes habitués de la part de l'école des fanatiques d'Ontario !

Aux Etats-Unis on respecte l'opinion, les convictions d'un catholique à l'égard de celles d'un protestant ; il est tenu en outre pour être aussi bon, aussi loyal sujet que le dernier.

Dans les cercles protestants qui guident le Mal et ses congénères, un catholique demeure toujours un paria, un ennemi de l'Etat, presque un traître à la Couronne britannique.

Il n'y a pas encore une semaine, un des orateurs avait à périr dans un banquet prit la liberté bien légitime de dire ce qu'il pensait de la captivité du Souverain-Pontife à Rome et au système de persécution inauguré par le roi Humbert. Pour lui comme pour tous les catholiques, le roi Humbert restait un spoliateur et Léon XIII la victime de la politique coupable de ses ennemis.

Cette expression d'opinion — qui est loin d'être nouvelle chez les catholiques — fut communiquée à l'école d'Ontario et un collaborateur quelconque du Mail se mit en devoir de placer à notre crédit un "nouveau crime", un nouvel acte d'insubordination.

Les catholiques de Québec ne devraient pas oublier, écrivait le fameux correspondant, que le roi Humbert est un ami et un allié de l'Angleterre, et qu'en leur qualité de sujets britanniques, les catholiques sont tenus de respecter ces relations internationales.

Bien mesurer raisonnablement que celui-là ! Les évêques d'Irlande qui ont protesté énergiquement contre les empiétements du roi Humbert, les évêques d'Allemagne qui ont demandé l'établissement d'un pouvoir temporel, ont-ils craint, eux, de briser les relations internationales, de rompre les rapports qui existaient entre leurs gouvernements respectifs et l'Italie ?

Cette crainte les a aussi peu préoccupés que nous mêmes et nous ne voyons pas que leurs gouvernements tout intéressés qu'ils fussent à conserver des rapports amicaux avec M. Crispi et son roi, aient prié ombrage des protestations de leurs gouvernements.

Les Etats-Unis, également en bons termes avec toutes les nations européennes, ne se sont pas formalisés davantage et ne se formaliseront certainement pas de l'éloquente réclamation que le Congrès catholique de Baltimore a faite entendre en faveur du rétablissement de la souveraineté temporelle du Pape.

C'est sans réserve comme sans préoccupation des futures complications internationales que l'on a applaudi à Baltimore le conférencier qui est venu raconter outrageusement devant un auditoire de plusieurs milliers de catholiques, l'histoire des nombreuses spoliations dont se sont rendus coupables les Viceroy-Emmanuel et les Humbert, tout en laissant entrevoir les espérances du monde catholique pour l'avenir.

Ces espérances, M. Charles Bonaparte, l'un des neveux du grand Napoléon, les a formulées au Congrès en des termes qui n'admettent pas d'ambiguïté. "Ce ne sera, dit-il, ni la force militaire, ni le compromis de souverains, qui rendront au Souverain-Pontife sa liberté et son domaine temporel, mais l'expression libre et unanime du sentiment catholique dans l'univers. Ce sentiment se manifestera un jour avec une telle force qu'on finira par lui céder."

Le rétablissement de l'indépendance du Saint-Siège n'est point l'unique question soulevée à l'examen et à la considération du Congrès catholique de Baltimore.

Nous attendons avec une non moins grande anxiété la solution d'un problème continuellement discuté et qui nous intéresse presque autant que les Etats-Unis : la question du capital et du travail.

Quelle sera la décision du Congrès à ce sujet ? Ce serait prématuré de l'indiquer. La question est trop complexe, se rapporte à des intérêts trop nombreux pour qu'elle ne soit point d'abord l'objet d'une étude élaborée et minutieuse.

On dira ou on devra dire jusqu'où vont les droits du travailleur et jusqu'où s'étendent les obligations du capitaliste.

BRUITS DE GUERRE
On écrit de Londres qu'il y a un dépeçage d'activité fébrile dans tous les établissements métallurgiques de l'Angleterre. On possède surtout la fabrication et la pose des plaques métalliques destinées aux navires cuirassés. La fonderie de canons Armstrong a augmenté d'un tiers le nombre de ses ouvriers, tandis que Birmingham et à Epsom les armuriers ne savent plus où donner de la tête pour exécuter les commandes de fusils.

A Woolwich, où dans ces derniers six mois tout paraissait plongé dans la torpeur, la fabrication de cartouches est tellement occupée que les ouvriers ont à travailler trois heures supplémentaires chaque jour.

Cette grande animation sur les chantiers et dans les arsenaux rappelle le coup de collier qu'on donna au moment de la première et de la seconde expédition en Egypte et en Tunisie.

Une dépêche de Londres dit que M. Barbey, le nouveau ministre de la marine, a envoyé des ordres aux chantiers de hâter la construction des vaisseaux sur les chantiers.

STATISTIQUE DE STEAMERS
En 1888, il n'y avait qu'un steamer de 3,600 tonnes, qui était le seul de cette grosseur en Europe. Il y en a aujourd'hui dans le Royaume-Uni 330 de 3,000 à 8,000 tonnes, avec un tonnage collectif de 1,214,201, soit une moyenne de 4,000 tonnes chacun. D'après le registre du Lloyd, il en a été ajouté quatre jusqu'au 20 avril dernier, à laquelle date il y avait dans les pays étrangers 188 steamers de plus de 3,000 tonnes, dont 48 jaugeant de 4,000 à 6,000 tonnes. La France en a 68, l'Allemagne 53, les Etats-Unis 20, l'Espagne 17, l'Italie 15, et les autres pays 24.

REVOLUTION AU BRÉSIL
Resignation du Gouvernement
On veut établir une République
New-York, 15. — MM. C. R. Flint et Cie ont reçu la dépêche suivante de Rio Janeiro : "La révolution a été déclarée. L'armée brésilienne a été fortement organisée. Cependant jusqu'à présent on a peu de renseignements d'un caractère tangible. Tout ce que l'on sait c'est que le ministère a résigné et que la situation est sous le contrôle de l'armée."

Washington, 15. — Le ministre du Brésil a dit ce soir qu'il n'avait reçu de son gouvernement aucune nouvelle relative à la prétendue révolution, mais qu'il avait reçu d'une tierce personne les mêmes renseignements de la dépêche à MM. Flint et Cie, de New-York. Il dit de plus que depuis son départ du Brésil en juillet dernier, il a beaucoup appris du fort sentiment en faveur d'une République ; mais il ne croit pas que les esprits en soient assez avancés pour qu'ils puissent se mettre à faire une révolution. Certains troubles dans le ministère ont pu donner lieu à cette nouvelle.

CONSEIL MUNICIPAL
15 novembre 1889.
Présents. — MM. les échevins et conseillers McWilliam, L. J. Demers, Chambers, S. Demers, Miller, Kirouac, Fiset, Vincent, Morin, Rinfret, Perron, Fiset, McCreedy, Foley, Huard, Laberge, Barbeau, Kinn, Edouard, Goudet, Fremont, Gagnon, Carrel, McLaughlin et Drolet.

En l'absence de Son Honneur le maire, l'hon. M. Hearn est appelé à présider. Les revenus des marchés pendant le mois d'octobre ont été comme suit :

Montreal \$ 41.70
Berthelot 17.00
Finlay 119.00
Champlain 330.00

MM. Chambers et S. Demers proposent l'ajournement de l'étude du rapport des délégués pour la conversion de la date de la cité à la prochaine assemblée. Adopté.

LETRES ET REQUÊTES
Le shérif réclame \$400 pour l'entretien de la garde de la prison pendant le dernier trimestre.

M. Fra. Duchesneau, de St. Ambrose, réclame \$4, sa voiture s'étant brisée par suite du mauvais état de la rue St. Valier, à St. Sauveur.

M. Jos. Mathieu écrit à M. James qu'il n'y a aucun danger d'une catastrophe, mais qu'il faut arrêter les pierres qui peuvent se détacher, on pourrait faire une clôture. La corporation est propriétaire du terrain.

M. le curé de Québec demande l'introduction de l'eau à l'étage supérieur de la Halle Finlay, au gré de la bonté de M. Thomas Potvin, les Sœurs de la Charité viennent de recevoir les classes qu'elles faisaient au-dessus du magasin de MM. Fortier et Royer avant son incendie.

M. Kelly, charretier, réclame \$30, sa voiture ayant été brisée en venant en sautoir avec une voiture des pompiers. La Chambre de Commerce prie le conseil de favoriser la construction d'une ligne téléphonique entre Québec et Montréal, l'un réclame à \$300 la taxe de \$1000 imposée à ces compagnies, ce qui est payé à Montréal, Trois-Rivières et Sorel ont des communications avec Montréal.

M. le Dr Morin appuie cette lettre et dit que la question d'indemnité a la plus haute importance pour le commerce, on devrait lui donner une attention immédiate.

M. Boulet, marchand-quincailler de la rue D'Aiguillon, réclame \$183 de dommages causés à sa propriété le 19 septembre, par suite du drainage défectueux.

M. McWilliam dit qu'on lui apprend que le rapport sera imprimé pour le mois de janvier.

Il y a une requête signée par les principaux marchands et citoyens de Québec, représentant qu'il est de la plus urgente nécessité, dans l'intérêt du commerce et de la population de Québec en général, qu'un nouveau chemin sûr et convenable soit construit rue Champlain, vis-à-vis l'endroit où se trouve l'écoulement du 10 septembre.

Sur proposition de MM. Kaine et Chambers, il est résolu que copie de cette requête soit transmise au gouvernement fédéral.

L'ingénieur de la cité réclame la somme de \$735 pour travail extra qu'il a fait en conséquence de l'annexion de St. Sauveur.

M. Fiset s'élève de nouveau avec force contre ce système. Qu'on donne à M. Baillargé, dit-il, un salaire raisonnable et de l'aide en plus s'il en a besoin, mais il ne sera pas payé pour ce qu'il a fait.

MM. W. et D. Bell ayant appris qu'on allait donner la fourniture des tuyaux de grès pour le drainage de St. Sauveur à la Standard Drain Pipe Co., prient le conseil d'acheter ce qui leur reste de tuyaux faits expressément pour Québec, sinon cela constituerait pour eux une grande perte.

MM. G. M. Webster et Cie disent que si la soumission de la Standard Drain Pipe Co. est la plus basse, elle n'est pas la plus avantageuse, et qu'en conséquence on devrait les favoriser, eux qui sont de Québec et qui donnent des revenus à la ville.

M. Les, maire de Notre-Dame (Montplaisant), demande une conférence avec le maire et les membres du conseil municipal de Québec, au sujet de l'annexion de cette municipalité.

M. Omer Deslats réclame \$27.23, à raison de dommages causés au immeuble de la rue St. Jean par l'écoulement.

Le comité canadien français de Chicago de coopération à l'exposition universelle de 1892, prie le conseil de se prononcer sur le choix de Chicago ou de New-York.

L'association des rapetueux Jacques-Cartier demande le concours du conseil pour se faire constituer légalement par la législature.

M. Gabriel Lachance, épicer, coin des rues Franklin et Victoria, demande qu'on répare cet endroit afin de protéger ses marchandises contre l'eau.

M. St. Pierre réclame \$25 à raison d'une chute qu'il a faite par suite du mauvais état d'un trottoir, rue de la Couronne.

M. Pierre Giroux demande d'être maintenu comme contre-maître des travaux des rues dans les nouveaux quartiers.

M. M. Elie-Béaulé, de la rue St. Dominique, réclame \$200 de déduction sur les taxes qu'elle doit, en compensation de travaux qu'elle a fait exécuter lorsque la corporation s'était engagée à les faire.

M. le Dr Verge a adressé au conseil une lettre au sujet de la santé publique. L'ingénieur de la cité écrit au conseil au sujet de ce que la corporation lui doit, dit-il, pour travail supplémentaire.

MM. Plante et frère, menuisiers, informent le conseil qu'ils s'engagent à faire les pupitres pour la salle des séances municipales dans l'espace de trois semaines de la date de la signature du contrat.

RAPPORTS
Le comité des finances fait un rapport favorable à un vote de \$2,000 pour réparer les rues de St. Sauveur.

Le comité de l'écoulement fait rapport que les trois plus bas soumissionnaires pour la fourniture des tuyaux en fer, requis pour introduire l'eau à St. Sauveur sont M. Maguire, MM. Drummond, McColl et Cie, et M. Hardy, et qu'il a été résolu d'exiger de ces soumissionnaires, sous 24 heures, un dépôt de 5 pour cent sur le chiffre de l'entreprise.

M. McWilliam dit que les représentants de St. Sauveur ne sauront être trop pressés en cette circonstance.

M. S. Demers ne saurait pas que le comité n'ait pas agi aussi judicieusement que possible envers tous les soumissionnaires.

La motion Kirouac-Fiset est alors adoptée sur division.

Le comité des finances dépose la lettre explicative de M. Lafrance, trésorier de la cité, au sujet des arrangements de cotisations dus à la corporation, et dont nous avons publié hier un résumé.

Le comité des chemins fait rapport qu'on ne permette pas à M. Griffith de placer l'entrée de l'ascenseur sur la terrasse Frontenac.

Le même comité recommande que quatre lampes électriques soient placées sur la rue St. André.

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.
DU FILS : "28 Cedar St., New York, 28 octobre, 1882."

"Messieurs, Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des scrofules, et il a beaucoup de peine à se débarrasser de ces fâcheux produits par la saignée à l'acide. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère tumeur sous le cou. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier est devenu douloureux, et le sang coule. Je suis sûr que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a très peu de tumeurs de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance."

"A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."
DU PÈRE : "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de remercier de vous avoir obtenu par l'usage de la Salsepareille d'Ayer."

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible tumeur et de plaies scrofuleuses. Cette tumeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le pus se tendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la Salsepareille d'Ayer, et après deux semaines, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croient incurable ; et le jour où je me suis vu guéri, c'est aujourd'hui, à Glover, Vt., 21 oct., 1882."

"A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."
Le Salsepareille d'Ayer a guéri les scrofules et toutes les affections scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les Droguistes, prix \$1, six pour \$5.

THEATRE DE QUEBEC
SALLE JACQUES-CARTIER, ST-ROCH
LUNDI, 11 NOVEMBRE
Et durant toute la semaine.

GRANDE COMPAGNIE DE VARIÉTÉS
Monsieur Eddie Abbott.
Il a seulement de six ans et le plus grand talent de l'Amérique, à la fois dans le ballet, dans la Gymnastique, dans le jonglage, etc., etc.

Il est dangereux sur une échelle placée au sommet de la salle, et saut de l'échelle à la base.

Mademoiselle Lotta, dans son rôle de pompière, la seule dans le monde des représentations de pompières sur une échelle volante.

Plusieurs Comédies, farces, bouffons, etc., etc.

Prix populaire — 10, 20 et 30 cts.
Tous les soirs à 8 heures, et Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2 1/2 p. m.

Le soir de la clôture, les billets et réservations sont en vente chez M. A. O. Raymond, libraire, 46 rue St. Joseph, et chez M. G. L. McWilliam, 100 rue St. Joseph.

Fonds de Banqueroute vendu la Moitié du Prix Coutant
AU MAGASIN ROUGE
50 RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH, QUEBEC

L'Exposition de Paris transportée au grand Bazar Français de la rue St-Joseph, St-Roch.

Entre la rue Dorchester et le Marché Jacques Cartier.)

ENTRÉE LIBRE. Si vous savez tous les trésors qui sont renfermés dans ce nouvel établissement, vous n'hésitez pas à un instant à venir admettre ces prodigieuses richesses, arrivées directement de Paris.

Si vos notions sont limitées, accordez-lui quelques minutes de votre temps, et vous serez émerveillés de la richesse et de la variété de toutes les merveilles qui sont à la portée de toutes les bourses. Si la richesse est dans vos mains, n'hésitez pas à venir pour satisfaire vos goûts, quels qu'ils soient, mais prouvez-vous si vous voulez avoir le meilleur choix.

Noie-avez-vous jamais vu les enfants de Paris à l'Exposition de Paris, et au-dessus, des objets de curiosité que statues, chapelles, images, etc.

L'armurerie de fer choisie à dix francs, d'acier et tout complet. Articles de cuisine, cannes et canotiers.

Instrument de musique, albums, coffrets, papier, crayons, plumes, ardoises, boîtes de couleurs, boîtes de compas, portemanteau, et aussi un assortiment de cartes de tout genre et de tous les prix.

22^e N'oubliez pas le Bazar français de L. DIGNET.

2 oct. — 3m.

Aux Marchands de la Campagne et autres
200 DOUZAINES DE HACHES
CLAPETS D'ACIER EN DÉFENS. \$6 la douzaine comptant. Aussi, le meilleur assortiment général de quincaillerie, comme par le passé au plus bas prix du marché. Correspondance sollicitée.

J. E. MARTINEAU,
127 rue St-Joseph, St-Roch.
17 septembre, — 2m.

Vinaigre! Vinaigre!
Si vous voulez faire de bons Marinades employez le Vinaigre
— DE —
DROUIN FRÈRES & CIE
27, Rue Smith, St-Roch, Québec
TELEPHONE 483

CERTIFICAT D'ANALYSE
Nous avons analysé le Vinaigre fabriqué par DROUIN FRÈRES & CIE, et nous avons constaté que ce Vinaigre ne contient ni acide sulfurique, ni nitrique, ni aucune autre substance qui puisse nuire à la santé.

REMÈDE DU PERE BRUNO
L'ANTI DOULEUR UNIVERSEL
Le REMÈDE DU PERE BRUNO s'emploie à l'intérieur et à l'extérieur

A l'INTERIEUR, il guérit la Dyspepsie, les Acidités de l'estomac, les Brûlements d'estomac, l'Indigestion, la Diarrhée, les Coliques, la Choléra, etc. A l'EXTÉRIEUR, il soulage contre les Rhumatismes, la Neuralgie, le Mal de tête, le Mal de dents, les Points de côté, les Morveuses d'insectes et enfin contre les douleurs de toute espèce.

A vendre partout.
Aussi : Pastille à vers du Dr Picault, Elixir Pulmonaire du Dr Picault, Pomme de Solari pour la démancheaison de la peau. Prix 50 cts la boîte.

CAPSULES
MATHEY-CAYLUS
Préparées par le DOCTEUR CLIN Prix Montyon

Les Capsules Mathey-Caylus à Enveloppe mince de Gluten ne fatiguent jamais l'estomac et sont recommandées par les Professeurs des Facultés de Médecine et les Médecins des Hôpitaux de Paris, Londres et New-York pour la guérison rapide des

Écoulements anciens ou récents, la Gonorrhée, la Blennorrhagie, la Cystite du Col, le Catarrhe et les Maladies de la Vessie et des organes génito-urinaires.

Une instruction détaillée accompagne chaque flacon.
Exiger les Véritables Capsules Mathey-Caylus de CLIN & Co, de PARIS, que l'on peut se procurer chez les Droguistes et Pharmaciens.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'IMPORTATION
MM. M. J. DAYET & CIE, ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils ont transporté leur MAISON DE GROS 119, 121 et 123 rue Dalhousie dans le

NOUVEAU BLOC MURPHY
(En face de l'Examining Warehouse)
Ils gardent en stock le plus grand choix de Vins, Liqueurs et Produits français de toutes sortes. Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise. Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients, grâce à la bonne qualité de leurs produits et la modération de leurs prix.

Coin des Rues Dalhousie, Leadenhall et Bells Lane
M. J. DAYET & CIE.

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS
Ils soulagent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT DE L'INTESTIN, telles que : Manque d'appétit, Nigrosine, Constipation, Anas de Bile, Congestions du Foie, du Pancréas et du Cerveau, etc.

TRES DITES ET CONTRAINDIT
Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec les mots VÉRITABLES
1^{re} 50 cts (120 grains) — 3^{re} 1/2 la boîte (150 grains). Notice dans chaque boîte à Québec : Pharmacie de M. MORIN, et les autres Pharmacies.

GERVAIS & HUDON
Importateurs d'instruments de Musique
DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, ETATS-UNIS, ET FABRIQUE CANADIENNE

PIANOS :
HEINTZMAN & CIE.,
Wm. Bell & CIE.,
DOMINION & CIE.,
DICKER, ROO. N. Y.,
SCHIEDMAYER, ETC.

HARMONIUMS :
Wm. Bell & CIE.,
DOMINION & CIE.,
THOMAS & CIE.,
BUREAU & CIE.,
SCHIEDMAYER, ETC.

MACHINES A COUTURE
NEW WILLIAMS
LE DAVIS
Automatique vertical
Coffre de Sûreté
(Safe)
Vitrine pour Comptoir

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine
219^e RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUEBEC 219
Téléphone 278

Avis aux Cuisiniers
LES SOUSIGNES viennent de recevoir un grand assortiment de nouveaux poêles de cuisine, qu'ils sont autorisés à vendre sur garantie comme devant donner satisfaction sur tous les rapports, sinon, ils s'engagent à les reprendre et retourner l'argent.

Ils ont aussi une grande variété de poêles de seconde main et vendus à des prix réduits.

Demers & Riverin
PHARMACIE LaROCHE
67 RUE ST-VALIER, ST-SAUVEUR 67

Sels & Toluène, Safran en Pâche, Mother of Pearl Goods, Boîtes à Bijoux, Papiers d'Ornages, Miroirs, Grues Françaises, Lady's Companion, Broches & Gants, Articles Japonais, etc.

PARFUMERIES des maisons célèbres suivantes :
LUBIN, COUDRAY, LE GRAND, OLLIVIER, PIVRE, GUERLAIN, etc.

IX MEDECINS :
Antipyrine, Paracétol, Salol, Cocaine Hydrochloras Morck, Codeine Phosphat Morck, Filicarpine Hydrochlor, Pilocarpine Nitrat, Spathol Sulph.

Succursale pour les
Glover, Fry & Cie.

Depôt pour les célèbres Lunettes de B. Laurance
J. L. LAURANCE & CIE, Chimistes Pharmaciens, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Liquidation Complete

—CHEZ—
A. E. BOISSEAU
52-54

Rue de la Couronne, St-Roch

RÉDUCTION DE 50%

—SUR—
GRAND LOT DE PELLETERIES

CASQUES, MANCHONS, BOAS, PALETOTS.

Tous Articles de première valeur

IMITATION DE LOUTRE, RATINE NOIRE ET BLEUE.

Pour Paletots et Peajackets

Qu'on se hâte, car la foule afflue sans cesse au magasin afin de profiter de cette bonne occasion.



A L'ENSEIGNE DU LOUP

GRANDE VENTE DE

PELLETERIES

ENDOMMAGÉS PAR LA FUMÉE

CAPOTS en moutons de Perse

Chat sauvage, Astrakan, Walloby, Loup de Russie.

CASQUES Mouton de Perse,

Vison, mouton gris.

Pelleteries pour Dames,

Manchons, Mitaines, Gants,

Souliers-mous et Raquettes.

Le tout pour être vendu à une

GRANDE RÉDUCTION!

Alf. L. G. Dugal

—15—

Rue Notre-Dame, Bass-Ville

8 Novembre.—1m.

Indiscutable!

A LA LISTE déjà si complète des produits

de première qualité, que compte le mar-

ché de Québec, MM. Art. Toussaint & Cie, 70

rue St-Pierre, viennent d'ajouter le J. B. A. T.

Wisky, vieux de 40 ans.

Sa qualité vraiment indiscutable, le met de

choix au premier rang et son prix plus que

modique, attire à rendre, dans un laps de

temps très court, assez populaire que les

Wisky Gorb, Walker.

Pour donner une preuve évidente de sa pu-

reté, et prouver qu'il est la copie de l'analyse,

qui en a été faite par M. le Rev. P. J. Le Page,

professeur de chimie à l'Université Laval.

J'AI ANALYSÉ pour MM. A. Toussaint &

Cie, un échantillon du vieux Whisky

B. A. T. de 5 ans, et j'ai trouvé parfaitement

pur et exempt de toute substance nuisible à la

santé.

Ce whisky est 45% d'alcool.

25 octobre.

P. J. LE PAGE,

Professeur de Chimie

à l'Université Laval.

Un Fonds de Commerce de la Campagne

50 CTS. DANS LA PLASTIE

—CHEZ—
Ed. N. Blais & Cie

RUE DE LA COURONNE

50 CTS. DANS LA PLASTIE

—CHEZ—
Ed. N. Blais & Cie

RUE DE LA COURONNE

50 CTS. DANS LA PLASTIE

—CHEZ—
Ed. N. Blais & Cie

RUE DE LA COURONNE

BRUNET, LAURENT & CIE.

CONTINUATION

DE LA

VENTE

EN

LIQUIDATION

Nouvelles

Reductions

200 pes. d'Etoffes à Robes à 4c

150 pes. d'Etoffes à Robes à 8c

200 pes. d'Etoffes à Robes à 10c

200 doz. de Camisoles en

laine écossaise, valant de

\$1.25 et \$1.75 vendues à

75 cts.

50 par Cent

—DE—
RÉDUCTION

SUR LES

LAINAGES

75 PIECES

d'Etoffes à Manteaux

AUX MEMES REDUCTIONS

Toute personne achetant

soit Robes, Gilets, Manteaux

etc., recevra gratis un patron

taillé sur mesure.

BRUNET, LAURENT & CIE.

40, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

11 novembre.—1cm.

GYMNASÉ

Le Gymnasium de M. W. F. COOPER est

ouvert pour l'hiver dans la salle du marché

Montcalm, toutes après-midi et tous les soirs

(dimanche excepté). Nous espérons revoir tous

nos anciens visiteurs et de plus un grand nom-

bre de nouveaux.

11 novembre.—1cm.

Piano à vendre

UN MAGNIFIQUE PIANO à 7 octaves, de

la célèbre manufacture de Schlegel, de

Roanne & Stuttgart, qui a coûté \$600. A vendre

à réduction.

S'adresser à M. A. P. ST-PIERRE,

No. 120, rue St-Pierre,

Québec, 14 oct.—1m.

Seconde Edition

CONSEIL MUNICIPAL

(Suite et fin.)

Le même comité recommande que l'on

paie à MM. Drouin et Dugay la balance

de \$1486 qui leur est due sur la construc-

tion de l'escalier Ste. Claire.

Le même comité recommande que l'on

mette à son crédit les fonds provenant de la

construction des trottoirs; que certains

nous de rues à St-Sauveur soient chan-

gés parce qu'ils sont répétés dans d'autres

quartiers; que les enseignes des rues

dans les nouveaux et les anciens quartiers

soient renouvelées en fer émaillé.

On adopte en première délibération un

projet de règlement pour qu'à l'avenir le

conseil ne siège pas plus tard que minuit.

ORDRES DU JOUR

Au sujet du rapport du comité de l'a-

queduc relatif aux trois soumissions les

plus basses pour les tuyaux en fer néces-

saires à l'introduction de l'eau à St-Sau-

veur, M. McCreedy souleva la question

d'ordre en alléguant que le rapport n'in-

diquait pas où l'on puisera pour payer ces

travaux.

M. l'échevin Demers.—Il y a assez

longtemps que l'on joue sur les mots. Les

citoyens de St-Sauveur ont compté sur

notre bonne foi, prouvons-leur qu'ils

n'ont pas eu tort en faisant bonne justice

de l'opposition intempestive et systéma-

tique de M. McCreedy. D'après les amén-

dements à la charte, l'objection de M.

McCreedy n'est pas fondée.

Ce n'est pas en procédant comme il le

voudrait que nous remplissions les condi-

tions de l'annexion. Car il faut bien re-

marquer que certaines clauses de l'annex-

ion n'ont pas été remplies comme elles

auraient dû l'être. Et d'ailleurs, qu'on

n'oublie pas qu'en temporisant avec

cette affaire et si l'aqueduc de St-Sau-

veur n'était pas construit cet hiver, ce ne

sont pas seulement les nouveaux quar-

tiers qui y perdraient mais toute la ville.

Pour ma part, je suis en faveur de l'annex-

ion de toutes les municipalités voisines,

mais pour ne pas se précipiter, il y a bien

quelque chose à considérer et il faut être

très prudent. Ainsi, je trouve que la

garantie de 5 pour cent demandée est in-

suffisante. Malheureusement il n'y a plus

à revenir là-dessus. Mais il y a autre

chose, et je dois dire qu'un citoyen hono-

rable à la suite inférieure que l'un des

soumissionnaires lui avait dit qu'il avait

en beaucoup de difficultés à se procurer

les \$3,000 requises comme dépôt en ga-

rantie, et qu'il avait même promis une

commission sur l'entreprise pour obtenir

ce montant. Comment veut-on alors qu'un

homme qui soumissionne dans de telles

conditions puisse mener l'entreprise à

bonne fin? Il y a à considérer aussi la

LEVENEMENT

Comment se fait-il qu'on transforme main-

tenant en amendement la motion Carrel-

Miller, après l'avoir laissée discuter comme

telle pendant une heure. Evidemment

c'est pour les besoins de la cause.

M. Miller retire alors son nom comme

secondaire de la motion Carrel, parce

qu'il a voté pour renverser la décision du

président et qu'il veut être conséquent

avec lui-même.

M. Foley dit qu'alors il seconde cette

motion.

M. l'échevin Demers s'oppose énergi-

quement à cette manière de procéder en

disant que par le fait que la motion n'a

pas de secondeur elle n'existe plus. Il

ajoute qu'il propose, secondé par M.

Fiset, que la soumission Hardy, qui est

la plus avantageuse, soit acceptée.

M. le président dit que si l'on ne pro-

cède pas plus régulièrement, il va lais-

ser le fauteuil. Il maintient que la

motion Carrel est encore devant le con-

seil, secondé par M. Foley.

Le vote est alors pris sur cette motion,

avec le résultat suivant:

Pour.—MM. Kaine, Frémont, La-

berge, Huard, S. Demers, Gagnon, Car-

rel, Foley, McCreedy, Miller, Chambers,

Kirouac et McWilliam.—13.

Contre.—MM. McLaughlin, Barbeau,

Goulet, Patry, Fiset, Drouin, Perron,

Rinfret, Vincent, Morin et L. J. De-

mers.—11.

Vient ensuite le rapport du comité de

l'aqueduc recommandant la soumission

de la Standard Drain Pipe Co. de St-Jean,

pour la fourniture des tuyaux de gros

pour le drainage de St-Sauveur.

MM. Kaine et Huard proposent en

amendement, que l'on accepte la soumis-

sion de M. G. M. Webster.

L'échevin Demers s'oppose à cette

nouvelle procédure et dit qu'il trouve

bien de voir des conseillers qui ont

voté pour la soumission Maguire, parce

qu'elle était la plus basse, et qui appuient

maintenant la soumission de M. Webster

pour les tuyaux de drainage, quoiqu'elle

ne soit pas la plus basse.

Il y a eu une très longue discussion

sur cette motion, à laquelle prennent

part presque tous les membres du conseil.

Le débat devient très animé et tout le

monde parle à la fois.

Finalement, le vote est pris avec le

résultat suivant:

Pour.—MM. Kaine, McLaughlin, Fré-

mont, Patry, Drouin, Huard, Barbeau,

Goulet, Rinfret, Vincent, Chambers, Mc-

Williams.—12.

Contre.—MM. Fiset, Kirouac, Perron,

Laberge, Carrel, Foley, McCreedy, L.

J. Demers, S. Demers.—9.

La soumission de M. Webster est par

conséquent acceptée.

Bébé se réjouit

Le Sirop Calmant de Chevalier lui

procure un sommeil doux et réparateur.

Il lui rend cette vigueur caractéristique

que l'on ne rencontre pas chez les enfants

font usage de préparations à base d'opi-

um.

VENANT

DIRECTEMENT

—DE LA—

MANUFACTURE

JOB!

75 DOZ.

CHEMISES!!

De différentes Couleurs

NOUS LES VENDONS MOINS QUE LA

MOITIE

DU PRIX DU GROS

JOB!

Syndicat de Québec

207

Rue St-Joseph, St-Roch

Au commerce d'Épicerie

—THE CANADA SUGAR REFINERY CO.—

DE MONTREAL

A choisi des agents pour la vente de

sucre en cette ville.

DES ECHANTILLONS DE CE SUCRE

—SONT—

Maintenant en vue de votre bureau

—ET—

Nous demandons des ordres pour le commerce

A. J. MAXHAM & CIE,

Rue St-Pierre.

Maison établie en 1886

Villeneuve & Frère

Importateurs de Marchandises sèches

84

RUE SAINT-VALIER

ST-SAUVEUR, QUÉBEC.

Fait le commerce de Marchandises Sèches

et de Pêcheries le plus important de St-Sau-

veur, accorde une réduction aux commer-

cants de la campagne ainsi qu'aux communautés

religieuses.

Transporte les effets achetés aux stations de

chemins de fer, bateaux à vapeur et à domi-

cile.

REMARQUE

Achetant nos marchandises à des conditions

très avantageuses vu la position de notre com-

merce, nous garantissons nos prix comme les

plus avantageux du marché.

VILLENEUVE & FRERE

PROPRIÉTAIRES.

—DE—

